

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

Délibération n°
D2025-08-04-33

Conseillers
municipaux en
exercice : 14

Convocation en
date du
25 juillet 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 04-08-2025

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier DE VOLONTAT, Maire**.

Présents : BONNERY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CLAYRAC Georges, CROS Francette, DAYER Christine, de VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc

Absents : BENSEN Christian, VIDAL Mathilde

Empêchés : CHORTO Christiane, CROUSILLAC Pascal, POUS Joël

Procurations : CHORTO Christiane à CROS Francette, CROUSILLAC Pascal à LABADIE Pierre, POUS Joël à CASSIGNAC Fabien

Secrétaire de séance : DAYER Christine

Envoyé en préfecture le 22/08/2025

Reçu en préfecture le 22/08/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250804-D2025_08_04_33-DE

OBJET :

TRAVERSEE D'AGGLOMERATION : AUTORISATION A L'EXECUTIF POUR SIGNER LE MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, en sa séance du 18 octobre 2024, le Conseil municipal attribuait le marché de maîtrise d'œuvre du projet de requalification et sécurisation de la R.D.613 en traversée d'agglomération au cabinet *Atelier ATP Architecture-Territoire-Paysage*. Depuis, plusieurs réunions de suivi du projet regroupant ce cabinet, l'Agence Technique du Départementale qui est assistée à maîtrise d'ouvrage, le service des routes du Département, l'Architecte des Bâtiments de France, le SYADEN, des élus et autres parties intéressées ont permis d'aboutir au projet finalisé.

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de l'opération de requalification et de sécurisation de la RD613 en traversée d'agglomération :

- Transformer la route en une véritable rue de village où les différents usagers de l'espace public.
- Apaiser les vitesses et sécuriser les traversées piétonnes. Organiser le stationnement.
- Végétaliser pour atténuer les effets du réchauffement climatique dans la commune.

Monsieur le maire décrit à l'assemblée l'ensemble des séquences qui sont détaillées dans le document de demande de permis d'aménager rédigé par *Atelier ATP* et consultable par les conseillers en mairie, le calendrier prévisionnel et les montants estimatifs présentés par *Atelier ATP*, comme suit :

PLANNIFICATION PREVISIONNELLE - TRAVERSEE D'AGGLOMERATION - ST LAURENT DE LA CABRERISSE					
2026	2027	2028	2029	2030	2031
SEQ 00	SEQ 02	SEQ 07	SEQ 06	SEQ 07 BIS	SEQ 09
SEQ 01	SEQ 03		SEQ 08	SEQ 07 OPT	SEQ 09 OPT
RUE CAVE	SEQ 04				SEQ 10
SEQ 02 OPT	SEQ 05				
PRIX ESTIMES DES SEQUENCES DU TABLEAU DE PLANNIFICATION PREVISIONNELLE - Montants HT EN EUROS					
2026	2027	2028	2029	2030	2031
72 060,00	58 567,50	314 436,76	243 687,00	117 140,00	122 229,80
120 843,50	119 639,50		58 040,00	90 401,00	63 604,00
93 613,00	146 340,00				44 501,00
43 346,00	44 780,00				
329 862,50	369 327,00	314 436,76	301 727,00	207 541,00	230 334,80
					1 753 229,06

<p>Département de l'Aude</p> <p>Arrondissement de Narbonne</p> <p>Délibération n° <u>D2025-08-04-33</u></p> <p>Conseillers municipaux en exercice : 14</p> <p>Convocation en date du 25 juillet 2025</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p>Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 04-08-2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire.</p> <p>Présents : BONNERY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CLAYRAC Georges, CROS Francette, DAYER Christine, de VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc</p> <p>Absents : BENSEN Christian, VIDAL Mathilde</p> <p>Empêchés : CHORTO Christiane, CROUSILLAC Pascal, POUS Joël</p> <p>Procurations : CHORTO Christiane à CROS Francette, CROUSILLAC Pascal à LABADIE Pierre, POUS Joël à CASSIGNAC Fabien</p> <p>Secrétaire de séance : DAYER Christine</p>
--	---

	<p>Monsieur le maire explique que le marché sera un marché dit « à tranches optionnelles », sur 6 ans, avec une tranche par an. La tranche ferme concerne uniquement les séquences prévues en 2026, les tranches prévues de 2027 à 2031 sont optionnelles et devront faire l'objet d'un affermissement par décision du Conseil municipal pour être engagées.</p> <p>Monsieur le maire sollicite au Conseil municipal l'autorisation de signature de ce marché à tranches optionnelles.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p><u>Ouï</u> l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré</p> <p>Autorise Monsieur le Maire à signer ce marché à tranches optionnelles avec la tranche ferme pour 2026 et les tranches optionnelles de 2027 à 2031.</p> <p>Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions aux institutions partenaires.</p> <p>Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0</p>
--	---

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
Christine DAYER

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 22/08/2025

Reçu en préfecture le 22/08/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250804-D2025_08_04_33-DE


